

Appel à contributions

Revue Kréolistika N°4 :

Autochtonie, Négritude, Créolisation et relations raciales dans les Outre-mer

Objectifs

La revue Kréolistika – revue des mondes créoles du Centre de Recherche Interdisciplinaire en Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (CRILLASH) de l'Université des Antilles (UA), éditée par Scitep éditions – a publié deux numéros titrés « Enseignement du créole dans la Caraïbe et l'océan Indien : état des lieux, sous la direction de Max Bélaïse de l'UA ; et « Rationalités et imaginaires créoles – Pratique, expression et usage » par Renauld Govain. Le troisième intitulé « Les droits linguistiques et la politique linguistique dans la région caraïbienne » est en cours de réalisation.

La revue Kréolistika est présentée comme un moyen de repenser le fait créole et située dans le prolongement de la revue *Espace créole* qui a permis aux chercheurs du Groupe d'études et de recherche en espace créolophone (Gerec) de se positionner dans le monde de la créolistique, voire plus largement dans le monde de la linguistique.

Kréolistika est une revue universitaire, publiée par le Crillash et éditée par [Scitep Éditions](#).

- Directeur de la publication : Raphaël Confiant
- Rédacteur en chef : Max Bélaïse

*

***Kréolistika* n° 4**

Le numéro 4 est dirigé par :

Isabelle Hidair-Krivsky, Anthropologue, professeure des universités, Université de Guyane
Isabelle Leblic, Anthropologue, directrice de recherche CNRS, LACITO, CNRS-Inalco-Sorbonne nouvelle

Françoise Vergès, politologue, autrice

Autochtonie, Négritude, créolisation et relations raciales dans les Outre-mer

Dans notre siècle, le thème des relations raciales est toujours ouvert au débat public dans le domaine des études sur les droits de l'homme. Cependant, le concept de race, même scientifiquement révisé et compris comme une construction sociale et politique, est toujours un défi pour le débat en sciences humaines et sociales sur la façon dont les relations entre les groupes raciaux sont vécues, les aspects liés aux relations de pouvoir et la manière dont le thème entre dans l'agenda public pour lutter contre le racisme.

Ce numéro de Kréolistika intitulé « Autochtonie, Négritude, Créolisation et Relations Raciales » entend rassembler des travaux récents qui permettent aujourd'hui d'examiner le sujet de manière critique et de le repositionner dans le contexte, afin d'examiner les relations raciales et de pouvoir qui affectent les notions d'autochtonie, de créolité, de blancheur et de noirceur.

Le volume entend rassembler des œuvres constituées de débats sur l'intersectionnalité du genre, de la race, de la génération, de la classe. Il vise à examiner l'invisibilité de la discussion sur les relations

raciales dans le domaine de la science et à connaître les expériences des régions ultramarines de racialisation, sans négliger les rapports coloniaux toujours présents.

Ainsi, nous posons les interrogations suivantes : Dans quelle mesure peut-on dire que, l'Autochtonie, la Négritude, la Créolisation et les Relations Raciales sont intrinsèques à la construction des sociétés d'Outre-mer ? Les vagues migratoires ont pris différentes formes (colonisation, Traite négrière, engagisme, bagne), comment ont-elles déterminé les statuts des différents groupes qui ont composé ces sociétés ? Dans quelle mesure le multiculturalisme des Outre-mer est-il lié au concept de la créolité (Glissant, Chamoiseau) ? Existe-t-il des rapports de pouvoir entre les différents groupes et sous quelle forme s'expriment-ils au quotidien ? Quels liens peut-on établir entre Autochtonie, Négritude, Créolisation et Relations Raciales et les gouvernances des territoires ?

Ce numéro vise également à donner une vue d'ensemble des idéologies raciales, des politiques et des expériences dans les empires coloniaux européens contemporains en Afrique, en Amérique, en Asie, dans la Caraïbe et dans l'océan Indien.

Les propositions pourraient s'appuyer sur les disciplines suivantes : anthropologie, droit, histoire, littérature, sociolinguistique, sociologie.

Dates à retenir

15 septembre 2023 : Soumission de l'article

Les auteurs sont invités à envoyer leurs manuscrits au format MS word à l'adresse suivante : isabelle.hidair@gmail.com

15 décembre 2023 : Retour du texte à l'auteur.e pour révision éventuelle (Peer review)

15 février 2024 : Retour de l'auteur.e à la revue

Avril 2024 : Publication du numéro

Présentation du manuscrit

Les textes seront fournis en format .doc ou .rtf avec une mise en page minimale. Les chapitres et sous-chapitres seront identifiés (1 ; 1.2 ; 1.2.3, etc.), mais il est inutile de soigner les polices et les corps de caractères qui seront revus lors de l'édition.

Les articles devront comporter un maximum de 35 000 signes (espaces compris) et comporter les sections suivantes :

- Titre : 15-20 mots maximum

- Auteur-e-s et affiliation

- Résumé en français / Abstract /

Le résumé ne doit pas dépasser 2000 signes (espaces compris)

Le résumé doit être accessible au grand public et ne contenir aucune référence au texte principal. Il commence par une brève introduction du sujet et se poursuit par la présentation des points clés de l'article, à l'exclusion de toute citation des références et de toute abréviation spécialisée.

- Mots-clés : 6 maximum

Ces mots-clés, importants pour la classification de l'article, doivent être simples. Ils seront tous saisis en minuscules et séparés par une virgule.

- Introduction
- Corps de l'article

Les illustrations seront fournies sous forme de fichiers séparés au format. jpg ou. Pdf dans une qualité suffisante (300 dpi) et numérotés dans l'ordre de leur apparition dans le texte.

○ *Dans le corps du texte (et non pas en note de bas de page) les sources bibliographiques seront indiquées de la façon suivante :*

(Nom : date) ou (Nom : date, page) ex. : (Bernabé, 2013 : 35)

○ *Les citations longues de plus de trois lignes seront présentées avec un retrait de ligne à gauche et avec une diminution de la taille (11 pts), entre guillemets.*

○ *Lorsque deux citations d'une même source se suivent immédiatement, mais correspondent à des pages différentes, mettre (ibid., ##). Lorsque les deux citations qui se suivent correspondent à la même source et à la même page, écrire seulement (ibid.).*

Les notes en bas de page servent à fournir des précisions sur un fait d'analyse donné lorsque cela est vraiment nécessaire. Mais il faut éviter de les multiplier.

- Conclusion
- Références bibliographiques

Merci de composer les noms d'auteurs en minuscules, avec seulement la capitale initiale
Nom Prénom, date – Titre d'ouvrage ou de revue, « Titre d'article ou de collection », no du fascicule, Éditeur, nombre de pages, Ville.

Recommandations typographiques

- Éviter l'emploi systématique des majuscules, notamment pour les noms d'auteurs.
- Les accents doivent apparaître sur les majuscules (par exemple, État ; À vrai dire ; Être Antillais doit se célébrer)
- Ne pas mettre de point entre les lettres des sigles ou acronymes : CNRS et non C.N.R.S.
- Expliciter les sigles et acronymes lors de leur première mention dans le texte.

Autorisations de reproduction

En cas de nécessité, les autorisations de reproduction des images seront demandées par l'auteur à l'éditeur du support où figure l'image en question. Même si la reproduction est gratuite, et/ou provient d'un support scientifique ou à caractère non commercial, ou encore si l'image est disponible sur internet, l'autorisation et la mention de leur auteur sont requises.

Références bibliographiques en fin d'article

Toutes les références citées dans l'article seront développées dans la bibliographie de la manière suivante :

Pour les ouvrages

Nom, P. (date), *Titre de l'ouvrage*, Ville, Éditions

Exemple : Bernabé, J.(2013), *Prolégomènes à une charte de créoles*, Fort-de-France, K-Éditions.

Pour les chapitres d'ouvrage

Nom,P.(date), « Titre du chapitre ». Dans P. Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage*, Ville,

Éditions, XX-XX

Exemple : Manessy, G. (1992), « Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire ». Dans D. Baggioni et al. (éds), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*, Paris, ACCT/Didier Érudition, 43-75.

Pour les articles

Nom, P. (date), Titre de l'article, *Nom de la revue*, N°, XX-XX

Exemple : Prudent, L.-F. (1981). Diglossie et interlecte, *Langages*, 61, 13-38

Pour les thèses

Nom, P. (date), *Titre de la thèse*. Thèse de doctorat non publiée, Ville, Université de XXX.

Exemple : Carpooran, A. (2000), *Langue(s) et droit(s) en milieu plurilingue : le cas de l'île Maurice*. Thèse de doctorat non publiée, Aix-en-Provence, Université de Provence.

Pour les communications dans un colloque

Nom, P. (date), « Titre de la communication ». Dans P. NOM (dir.), Titre : actes du colloque organisé par XXX, lieu, date année, Ville de l'édition, Éditeur, XX-XX.

Exemple : DeGraff, M. (2014), « Men anpil, chay pa lou : an nou sèvi ak lang kreyòl la pou bon jan edikasyon ak rechèch ann Ayiti ». Dans A. Carpooran (dir.), *Langues créoles, mondialisation et éducation : actes du XIIIe colloque international organisé par le Comité international des Études créoles (CIEC), Maurice, 5-9 novembre 2012, Maurice, CSU –ELP, 455-492.*

Pour les articles de presse

Nom, P. (date), « Titre de l'article », *Titre du journal*, date de publication, disponible sur : URL.

Exemple : Paxman, J. (2016), « Non, le français n'est pas une langue d'avenir », *lenouveleconomiste.fr* 12/04/2016, disponible sur:

<http://www.lenouveleconomiste.fr/financial-times/non-le-francais-nest-pas-une-langue-davenir-30448/>

Retour des épreuves

Autant que possible, renvoyer un pdf annoté, avec les instructions de correction en note.

Tirés-à-part

Un tiré-à-part au format pdf de leur article sera envoyé aux auteurs qui le souhaitent après la parution de l'ouvrage papier.

Merci de nous en faire la demande à l'adresse ci-dessous : mdf@scitep.fr